

# Forum

Volume XIX, no 2, 17 septembre 1984

Université de Montréal

 fleur sauvage  
**ALIMENTS NATURELS**  
 Spéciaux d'ouverture jusqu'au 24 septembre  
**3512 Lacombe**  
 (entre Gatineau et Côte-des-Neiges)  
 Tél.: 342-0726

## Qui sera le prochain recteur?

Question qui ouvre l'année académique sur une perspective de changement, la nomination du prochain recteur tiendra bien des esprits en haleine pendant plusieurs mois.

L'Université de Montréal doit en effet trouver un successeur au recteur Paul Lacoste, qui terminera en juin 1985, son deuxième mandat de cinq ans à la plus haute fonction de l'institution. En vertu de la charte de 1967, le recteur est le président de l'Université; à ce titre, il préside le Comité exécutif et l'Assemblée universitaire et siège au Conseil.

Le suspense ne sera vraisemblablement pas levé avant février 1985, puisque la procédure de consultation prévue par les statuts est longue et complexe. Elle relève à la fois de la consultation de type "search committee" par l'appel qu'elle lance à l'ensemble de la communauté universitaire et aux milieux extérieurs, du processus électoral par le scrutin de l'Assemblée universitaire, et de la nomination d'autorité, étape finale qui est le privilège exclusif du Conseil de l'Université dont la décision est souveraine.

Ainsi l'a voulue le désormais célèbre Comité NOMO (Comité ad hoc chargé de revoir la procédure de consultation pour la nomination du recteur, des vice-recteurs, des doyens et des directeurs de département) dont le rapport a occupé l'ordre du jour de l'Assemblée universitaire pendant plus de six ans.

### Procédure révisée

Pris entre une Assemblée universitaire plutôt favorable à un processus de type électoral et un Conseil désireux de conserver un pouvoir que lui confère la charte, le Comité NOMO a voulu conserver le schéma (consultation-recommandation-nomination) de l'ancienne procédure prévue par les statuts à l'article 25. Ajoutons que le vote de l'Assemblée universitaire demeure consultatif, puisqu'il ne lie pas le Conseil dans sa décision.

Le Comité NOMO a toutefois tenté de rendre plus transparente l'ancienne procédure et de valoriser une consultation informelle élargie.

Il s'agit donc, dans sa version révisée, d'une procédure

qui sera mise à l'épreuve pour la première fois, à tout le moins pour la nomination du recteur.

### Comité de consultation

Pour orchestrer l'opération jusqu'à l'étape finale: le Comité de consultation pour la nomination du recteur qui a vu, lui aussi, son rôle précisé et élargi par le rapport NOMO.

Formé au début de l'été par l'Assemblée universitaire, le Comité se compose de trois professeurs (MM. Pierre Trudel, Gilles Beaudet et Jacques Courville), d'un étudiant (M. Martin Desrochers), d'un représentant des cadres et professionnels (Mme France Fontaine) et d'une personne de l'extérieur (le juge Guy Guérin, ex-chancelier de l'Université). M. Léonard Audet, doyen de la Faculté de théologie et membre d'office de l'Assemblée universitaire, le préside.

### Appel de candidatures

Trois grandes étapes marquent cette consultation.

La première, déjà amorcée, a pour objectif de susciter le plus grand nombre de candidatures aptes à remplir cette importante fonction. Comme l'exigent les statuts, le Comité a déjà fait parvenir aux membres de l'Assemblée universitaire des bulletins de proposition de noms.

Par des annonces publiées dans les journaux, il demande à la communauté universitaire ainsi qu'à des groupes et personnes de l'extérieur de lui faire des suggestions. Le Comité a aussi sollicité l'avis des recteurs des universités québécoises et canadiennes.

Toute proposition doit identifier clairement la personne suggérée et parvenir au Secrétariat général, à l'attention du Comité de consultation, au plus tard le 5 octobre 1984.

Interrogé sur le portrait robot du futur recteur qu'avait tracé le Comité, M. Audet a déclaré à Forum qu'à ce moment-ci de la consultation, on ne voulait pas s'embarasser de critères contraignants afin de demeurer ouvert à toutes les suggestions.

"Ce sont les auditions qui vont nous aider à tracer ce portrait; celui-ci va se dégager au cours de la phase de délibération" a-t-il ajouté.

### Liste de noms

À partir des propositions qui lui auront été faites, le Comité dressera une liste de noms. S'il est tenu par les statuts de conserver toutes les suggestions qui lui parviendront de membres de l'Assem-

blée universitaire, lors d'une séance spéciale prévue pour le 12 novembre. Siègent à ce corps universitaire, environ 85 personnes dont une cinquantaine de professeurs. Ces derniers "devront choisir, dans un ordre préférentiel, au moins deux noms et au plus trois noms distincts parmi ceux apparaissant sur la liste des personnes proposées" peut-on lire dans une lettre qui leur a été adressée le

sont proposées sans leur consentement et ne peuvent retirer leur nom de la liste.

On veut aussi éviter de mettre le Comité dans une position délicate, dans l'éventualité où il recommanderait au Conseil un candidat qui n'aurait pas obtenu un vote significatif, faute d'être peu connu des membres de l'Assemblée universitaire; la situation pourrait se produire dans le cas d'une personne de l'extérieur de l'Université.

### Auditions

D'autre part, entre le 19 novembre et le 14 décembre, le Comité tiendra des auditions où pourront se faire entendre, toute personne ou tout groupe qui souhaiterait s'exprimer sur les besoins de l'Université de Montréal et sur l'éventuelle capacité de tel ou tel candidat d'y répondre.

La liste de noms du Comité de nomination est publique; on ne sait toutefois pas encore, de quelle façon elle sera communiquée aux non-membres de l'Assemblée universitaire. Interrogé sur cette question, le doyen Audet a révélé que celle-ci serait à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité, prévue pour le 26 septembre.

Pendant la période d'auditions, le Comité compte consulter les candidats qui auront reçu un appui significatif à l'Assemblée universitaire et sollicité plus spécialement l'avis de certaines personnes, les doyens par exemple, a déclaré le président du Comité.

### Délibérations

Le Comité se réserve six semaines pour délibérer afin de

(suite page 2)



Le président du comité de nomination, M. Léonard Audet.

blée universitaire, il a par contre tout le loisir d'effectuer un tri dans celles qui lui viendront d'autres sources.

Il doit par ailleurs écarter, qu'elle qu'en soit la provenance, les suggestions futiles ou farfelues. On se souvient qu'en 1975, des étudiants avaient proposé le nom du lutteur Johnny Rougeau.

La liste de noms du Comité sera transmise aux membres de l'Assemblée universitaire, le 22 octobre.

### Vote de l'AU

Seconde étape, la consultation proprement dite, se fera en deux temps.

D'une part, le Comité soumettra sa liste de noms au vote

4 septembre, par le président du Comité de nomination. Lors de la pondération, on accordera 3 points au premier choix, 2 au deuxième et un au troisième. Tout bulletin qui ne répondra pas à ces exigences sera annulé.

Les résultats du scrutin seront transmis par courrier confidentiel, aux seuls membres de l'Assemblée universitaire. Ne leur seront toutefois divulgués, que les noms des personnes ayant obtenu un appui significatif lors du scrutin, a affirmé M. Audet. On veut ainsi préserver la susceptibilité des personnes qui n'obtiendraient que peu de voix; d'autant plus qu'elles

**\* Au Bouvillon \***  
**Salle des 4 Chevaliers**  
**Bistrot sportif**  
**Unique dans Côte-des-Neiges**

prolongation des  
 Heures Joyeuses  
 de 11:30 à 20:00  
 jusqu'au 24 septembre  
 Musique d'ambiance  
 Jeudi - vendredi - samedi: Disco  
**Ouvert 7 jours par semaine**  
**733-2125**

 **ACUPUNCTURE**   
 Troubles fonctionnels pour tous les organes  
 Douleurs musculaires et osseuses  
 Système hormonal et nerveux  
 Système circulatoire, sanguin et lymphatique  
**157 Maplewood,**  
**Outremont, H2V 2M4**  
 **276-2305 - 747-1832** 

  
 Virginie Michaud Makonnen  
**ELECTROLYSTE**  
**528 Champagnieur**  
 (entre Bernard  
 et St-Viateur)  
**Outremont**  
**279-8683**

**JOUR**  
**Spécial Buffet Chaud**  
 De 11:30 à 14:30  
 4 variétés de repas orientaux et canadiens  
**PRIX SPÉCIAL RENTRÉE: \$3,25**  
 et jusqu'au 24 septembre 1984  
 jusqu'à 18 heures  
 Petites bouchées orientales  
 sandwiches  
**5414 rue Gatineau, coin Lacombe**

**Restaurant «AU BOUVILLON»**  
 - Nouvelle Cuisine Orientale -



**Spécial rentrée**  
 Bar-terrasse  
 Heures joyeuses  
 Jusqu'à 20 heures  
 jusqu'au 24 septembre 1984

**SOIR**  
**Salle à manger**  
**Spécial Fondue Orientale**  
 Mets Cantonnais et Séchouannais  
 Variétés de steaks  
 Vins et Liqueurs  
 Ambiance chaleureuse, détendue, intime  
**Ouvert 7 jours par semaine - réservations: 733-2125**

## Accroissement de 6% de la population étudiante

L'Assemblée universitaire qui tenait lundi dernier sa première réunion de l'année académique 1984-1985, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue au Saint-Père. Ce fut l'occasion pour le recteur Paul Lacoste d'exprimer son regret que le Pape n'ait pas pu séjourner sur le campus malgré des démarches faites en ce sens, par l'Université.

M. Lacoste s'est réjoui par ailleurs que les médias écrits et électroniques, aient donné ces dernières semaines, une large audience aux difficultés financières de l'Université de Montréal. "La campagne active menée par l'institution, afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics et du public sur les problèmes criants de l'Université commence à atteindre ses cibles" a ajouté le recteur qui a révélé s'être entretenu, au cours de l'été, avec plusieurs ministres sans toutefois en préciser les noms.

L'Assemblée a aussi reçu pour information, une lettre

adressée à M. Yves Bérubé, ministre de l'Éducation. Datée du 20 août, cette épître est en somme, une réflexion de l'institution sur la philosophie qui soutend l'intervention gouvernementale auprès des universités telle qu'exprimée par le ministère dans son document intitulé "Cadre de financement du réseau universitaire pour l'année 1984-1985". Celle-ci met sérieusement en cause l'autonomie des universités, explique le recteur, dans sa lettre au ministre.

### Augmentation des inscriptions

Le vice-recteur exécutif, M. Jacques Ménard, a pour sa part annoncé que le Comité de la planification avait créé un sous-comité chargé d'explorer les voies qui permettraient de stimuler un développement devenu impératif dans certaines disciplines. La présidence en a été confiée à M. Robert Lacroix. Le nouveau sous-comité doit lui-même,

dans un premier temps, préciser sa méthode de travail et ses orientations.

Sans compter la Faculté de l'éducation permanente, l'Université s'achemine vers un accroissement de 6% de sa population étudiante par rapport à l'an dernier, a déclaré le vice-recteur aux études, M. Jean-Pierre Wallot. L'Université aurait reçu plus de 31,000 demandes d'admission par rapport à 29,000, l'année précédente.

Les membres de l'Assemblée universitaire peuvent d'ores et déjà faire parvenir leurs suggestions de noms pour la nomination du prochain recteur. Ils ont reçu ces jours-ci, du Comité de consultation pour la nomination du recteur, une lettre faisant état du calendrier de la consultation et des modalités du scrutin ainsi que les bulletins de mises en candidature. (D'autres informations sur le sujet en page 1).

### Retour de M. Trudeau?

En congé sans solde de l'Université de Montréal depuis 21 ans, M. Pierre E. Trudeau, ex-premier ministre du Canada, réintégrera-t-il son poste de professeur à la Faculté de droit? Répondant à M. Henri-François Gauthier, le recteur a révélé que lors d'un récent entretien avec l'ancien premier ministre, ce dernier lui avait fait part de son désir de maintenir un lien avec l'institution sans toutefois contracter "d'obligations lourdes". M. François Chevrette, doyen de la Faculté de droit a ajouté que la question était encore en suspens, M. Trudeau ayant demandé un délai de réflexion.

### Nominations

Les périodes d'information et de questions s'étant étendues largement au-delà des limites de temps qui leur sont généralement dévolues lors de cette première séance tenue depuis trois mois, l'Assemblée universitaire a à peine effleuré un ordre du jour bien rempli. Elle a toutefois pu procéder aux nominations suivantes:

- Mme Arlette Joffe-Nicodème, directeur des bibliothèques, MM. Pierre Trudel, et Pierre Ciotola, tous deux professeurs à la Faculté de droit, au Comité de nomination;

- Mme Jeanne Demers, professeur au Département d'études françaises, au Comité du statut du corps professoral;

- M. Laurent Mailhot, professeur au Département d'études françaises, au Comité de la recherche;

- MM. Yves Ouellette et Gilles Pépin, professeurs à la Faculté de droit ainsi que M. Jacques Gagné, doyen de la Faculté de pharmacie (membre suppléant), au Comité d'appel des différends.

- M. Louis Lessard, professeur au Département de physique et Mme Carole Lavallée, étudiante à la Faculté des sciences de l'éducation, au Comité chargé d'étudier les relations entre les professeurs, les chercheurs, les étudiants et les services de l'Université.

- Mmes Suzanne Bisailon, professeur à la Faculté de pharmacie et Adèle Chené, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation, au comité de nomination.

F.L.

Les demandes de fonds de recherche aux organismes suivants doivent parvenir au Service de la recherche avant le **21 SEPTEMBRE**:

**The Canadian Geriatrics Research Society** (subventions de recherche).

**1er OCTOBRE:**

**Conseil des Arts - Programme Killam** (bourses de recherche et prix commémoratifs); **ATTENTION:** M. Mel McLeod, responsable du programme Killam, rencontrera les professeurs et les chercheurs intéressés à présenter une demande de bourse de recherche, le **18 septembre**, à 10h. a.m. au M-425 du Pavillon principal.

**EN TOUT TEMPS:**

**Comité d'attribution des**

(suite de la page 1)

## Qui sera le prochain recteur?

dégager la ou les personnes les plus aptes à remplir cette charge. Son rapport au Conseil doit en effet, précise les statuts, être circonstancié (sic), c'est-à-dire qu'il doit expliciter les raisons qui motivent ses choix. Il n'a aucune restriction quant au nombre de personnes qu'il peut proposer. Suggérer un trop grand nombre de noms, équivaudrait cependant, à demander au Conseil de refaire le travail du Comité, pense M. Audet.

La nomination d'un recteur n'est pas un concours de popularité, ajoute-t-il. C'est pourquoi, ce n'est pas le nombre de propositions ou d'interventions en faveur d'un candidat qui va influencer le comité dans ses recommandations, mais bien ses aptitudes à s'acquiescer de cette charge.

### Recommandations au Conseil

Le 28 janvier, le Comité de consultation ira lui-même présenter son rapport au Conseil de l'Université. Ce dernier "nomme recteur la ou l'une des personnes que le Comité lui a recommandées, ou toute autre personne après avoir consulté le Comité à son sujet" stipule l'article 25.02 des statuts.

Le Conseil tiendra-t-il compte du rapport du Comité? Le secrétaire général, M. Michel L'Espérance, est d'avis que la juridiction et la jurisprudence l'y obligent.

Les statuts prévoient, en outre, que le Comité de consultation divulguera aux membres de l'Assemblée universitaire, sous pli confidentiel et par ordre alphabétique, le nom des personnes qui figureront dans son rapport. Cette disposition, qui n'existait pas dans l'ancienne procédure, permet à l'Assemblée universitaire d'exercer une pression morale sur le Conseil, selon M. Audet.

### Nomination

La nomination du prochain recteur ne se fera pas nécessairement le 28 janvier; on peut penser que les membres du Conseil voudront étudier plus à fond le rapport du Comité et se donner un temps de réflexion avant de prendre une décision qui influencera l'avenir de l'Université pour plusieurs années.

Très audacieux celui qui, en ce début d'année universitaire, se risque à faire des prédictions.

Même si elle peut rebuter à certains, pareille procédure a au moins l'avantage de maintenir le suspense jusqu'à la fin, plaisir dont nous privent désormais les nombreux sondages, tous plus scientifiques les uns que les autres, qui nous permettent de nommer nos gouvernants avant même qu'ils ne soient élus...

Françoise Lachance



Université de Montréal

## Nomination à la fonction de recteur de l'Université de Montréal

### Propositions de noms

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur désire obtenir des avis, tant de la communauté universitaire que de l'extérieur. Toute personne ou tout organisme qui voudrait proposer un ou des noms de personnes aptes à occuper la charge de recteur de l'Université de Montréal peut faire parvenir ses suggestions par écrit au Comité avant le **5 octobre 1984**.

Toute proposition de noms doit être accompagnée d'informations permettant au Comité d'identifier sans ambiguïté la ou les personnes concernées.

### Auditions

Toute personne ou tout organisme qui voudrait se faire entendre au sujet de la nomination du recteur pourra rencontrer le Comité, entre le 19 novembre et le 14 décembre 1984, en prenant rendez-vous par téléphone.

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur  
Secrétariat général  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succursale A  
Montréal (Québec)  
H3C 3J7

Tél.: (514) 343-7531

## Forum

Le journal Forum est édité par la Direction des communications de l'Université de Montréal, 3535 chemin Queen-Mary, local 218, Université de Montréal, téléphone 343-6032.

**Rédacteur en chef**  
Raymond Carbonneau

**Rédacteurs**  
Jacqueline Blouin, Pierre Gingras, Françoise Lachance.

**Publicité**  
343-6032.

**Photo**  
Centre audiovisuel

**Composition**  
Compo GYM Inc.

**Impression**  
Trans Mag

La rédaction invite tout membre de la collectivité universitaire, qu'il soit étudiant, professeur, employé, administrateur, à se servir du journal comme moyen de communication pour des questions d'intérêt général touchant la vie universitaire. Tous les textes (opinions, en bref, annonce au calendrier, communiqué, etc.) doivent parvenir à Raymond Carbonneau, local 218, 3535 Chemin Queen Mary, Université de Montréal, au plus tard dix jours avant la date de parution du journal. Tous les textes doivent être accompagnés du nom et du numéro de téléphone de leur auteur.

**Dépôt légal**  
Bibliothèque nationale du Québec  
Tout texte publié dans Forum peut être reproduit avec mention obligatoire

## Rectificatif

Contrairement à ce que nous annonçons par erreur dans notre édition de la semaine dernière, Mme Michèle Jean n'a pas été nommée au Conseil de l'Université mais elle a plutôt démissionné de ce poste qu'elle occupait depuis le 25 janvier 1984. Mme Jean a été nommée sous-ministre adjointe au ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu, au début de l'été.